

L'école cherche le bon rythme...

Les expérimentations en cours montrent que l'aménagement des rythmes scolaires a peu d'effets immédiats sur les résultats des enfants mais améliore le plaisir d'aller à l'école

Christine Henriot et Marie-Odile Simon

Depuis plusieurs décennies, des rapports officiels et de nombreuses études montrent l'inadaptation, en France, de la répartition du temps scolaire aux rythmes biologiques et psychologiques des enfants. Alors que la durée journalière optimale de travail intellectuel est de deux ou trois heures pour les enfants de 6-8 ans, l'école élémentaire réclame six heures d'attention quotidienne.

A l'initiative du ministère de la Jeunesse et des Sports et en partenariat avec les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture, une expérience d'aménagement des rythmes scolaires a débuté dans 170 sites pilotes en septembre 1996. L'objectif est de mieux prendre en compte les rythmes des enfants et de proposer des activités sportives, culturelles, d'éveil ou de repos pendant les moments libérés par la nouvelle répartition du temps du travail scolaire.

A la demande du Comité d'évaluation et de suivi des aménagements des rythmes scolaires (CESARS), chargé d'observer les sites pilotes, le CRÉDOC a réalisé une enquête auprès de 767 familles concernées par les expérimentations. Elle montre la satisfaction globale des parents comme des enfants, malgré quelques sujets d'inquiétude. Les enfants ont particulièrement apprécié la place accordée dans leur nouvel emploi du temps aux activités de toutes sortes. Les parents ont souvent perçu un plus grand plaisir de leur enfant à aller à l'école, qu'ils imputent essentiellement aux aménagements.

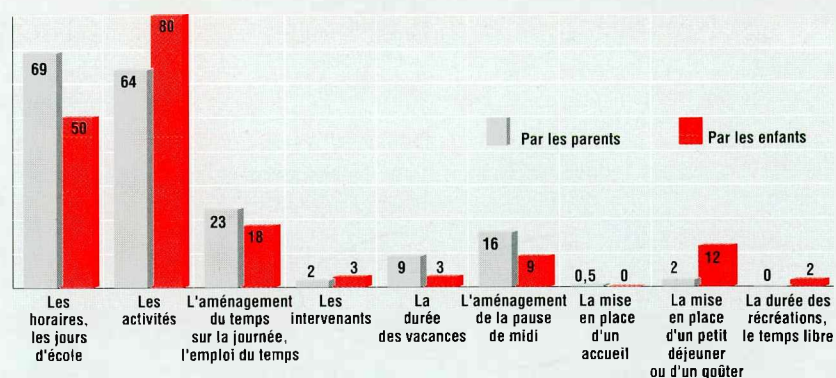
Les enfants plus attentifs aux modifications que les parents

Afin de connaître le point de vue des familles sur les expérimentations d'aménagement du temps actuellement en cours, le CRÉDOC a réalisé une enquête entre janvier et mars 1997 auprès de 767 enfants scolarisés en primaire et de l'un de leurs parents. Après un trimestre d'expérimentation, une majorité des enfants et des parents interrogés ont remarqué, entre l'année scolaire en cours et l'année précédente, des changements liés à l'aménagement des rythmes scolaires. Mais si 85% des enfants interrogés ont été en mesure de citer spontanément un changement imputable à l'aménagement, cette proportion n'est que de 62% chez les parents.

Si l'aménagement des rythmes scolaires comporte de nombreux aspects, pour les enfants, il est avant tout synonyme de nouvelles activités: 80% des enfants qui avaient repéré un changement ont cité cet aspect. Les parents ont également remarqué la présence d'activités (64%), en particulier parce que les enfants leur en parlent à leur retour de l'école. L'attention des adultes a aussi été attirée par les modifications qui ont influé sur leur organisation quotidienne, comme les changements d'horaires ou une nouvelle répartition des jours d'école dans la semaine. Les autres modifications éventuellement introduites par les établissements sont peu citées, par les parents comme par les enfants. Adultes et écoliers sont notamment très peu nombreux à signaler la présence d'intervenants extérieurs à l'école, ce qui constitue pourtant un des aspects nouveaux du dispositif.

Les activités et les horaires sont les changements les plus remarquables

Changements remarquables*, en %



* Pour les aménagements qui ne concernent pas toutes les écoles (changements dans les horaires, les jours d'école, mise en place d'un aménagement du temps du repas, d'accueils, d'un petit déjeuner, changements dans la durée des vacances) la base a été ramenée aux seuls parents et enfants concernés.

Source : ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

Les enfants préfèrent l'emploi du temps aménagé

Les enfants sont dans l'ensemble assez favorables au nouveau type d'organisation de la journée d'école: indépendamment de leur propre emploi du temps, les trois quarts d'entre eux préfèrent rentrer plus tard à la maison et faire des activités, plutôt que d'être de retour à la maison plus tôt.

La plupart des enfants (83%) déclarent d'ailleurs préférer leur emploi du temps de cette année à celui de l'année dernière. Les trois quarts justifient cette préférence par un argument en lien avec les aménagements, et même le plus souvent avec les activités. Les autres mettent en avant le fait qu'ils apprennent plus de choses, qu'ils préfèrent l'instituteur de cette année, ou encore qu'ils ont plus de libertés. Les parents eux aussi sont plutôt favo-

Le principe des expérimentations

Les sites pilotes comprennent un ou plusieurs établissements scolaires, maternels, élémentaires ou secondaires, éventuellement répartis sur plusieurs communes. Au total, 772 établissements, dont 552 écoles primaires regroupant environ 100 000 enfants, étaient concernés par l'expérimentation en 1996-1997.

Pour être labellisé site pilote, un établissement scolaire doit remplir des conditions correspondant aux objectifs poursuivis par l'expérience. La semaine scolaire doit comprendre au moins cinq jours d'école. La journée scolaire doit être équilibrée, et de préférence allégée. Les après-midi comprennent autant que possible des activités de différentes natures, scolaires et non scolaires. Les écoles ont la possibilité de réduire la durée scolaire hebdomadaire, actuellement de 26 heures pour les écoles élémentaires. Comme elles sont tenues de respecter la durée scolaire annuelle officiellement fixée à 936 heures, les écoles qui décident de diminuer l'horaire scolaire hebdomadaire doivent compenser par un plus grand nombre de journées scolaires dans l'année en réduisant la durée des petites ou des grandes vacances.

Les activités proposées sont variées. Dans la mesure du possible, l'enfant peut choisir celles qu'il décide de pratiquer. Ces activités peuvent avoir lieu:

- en temps scolaire: ce sont les heures consacrées aux enseignements artistiques et à l'éducation physique et sportive prévue par le programme.
- hors temps scolaire, soit pendant le temps libéré par l'allègement de la journée scolaire, soit pendant les journées ou demi-journées sans école.

rables aux aménagements. Lorsqu'on leur demande de citer les principaux avantages du dispositif, seulement 11% n'en trouvent pas. Les autres apprécient d'abord la mise en place d'animations. Elles permettent en particulier aux enfants de découvrir de nouvelles activités qu'ils n'auraient pas l'occasion de pratiquer en dehors de l'école. Une majorité de parents privilégie l'influence que les aménagements des rythmes scolaires peuvent avoir sur le comportement de leur enfant.

Peu d'effets immédiats sur les résultats scolaires, mais plus de plaisir à aller à l'école

Les deux tiers des parents ont l'impression que les résultats scolaires de leurs enfants au cours du premier trimestre sont semblables à ceux de l'année précédente. Lorsqu'ils constatent une évolution, que ce soit une amélioration ou une baisse des résultats, les explications avancées sont rarement liées aux aménagements. D'autres raisons, liées à l'école, sont plutôt mises en avant, notamment les relations avec l'instituteur, le contenu de l'enseignement, ou bien l'évolution «naturelle» de l'enfant, le fait qu'il grandisse.

Une majorité d'enfants (58%) affirme avoir plus de plaisir à aller à l'école. Ce sentiment est confirmé par les parents: 54% estiment que l'enfant a autant de plaisir à y aller que l'année précédente, 41% pensent qu'il y va plus volontiers. Dans ce dernier cas, la plupart des parents imputent ce plaisir à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, et en particulier des activités.

Les activités satisfont parents et enfants

Les enfants interrogés pratiquent des activités nombreuses et variées: du sport (85% des enfants ont cité un sport parmi la liste des activités qu'ils ont pratiqué au cours du premier trimestre), mais aussi des activités manuelles (53%), de l'expression corporelle (45%), des activités scienti-

Les principaux avantages du dispositif selon les parents

Avantages, en %	
Mise en place d'activités	68%
Dont: découverte de nouvelles activités	50
accès de tous à des activités	12
découverte d'autres intervenants	6
Effets sur le comportement de l'enfant	56%
Dont: développe l'ouverture d'esprit	22
favorise l'épanouissement	15
les enfants sont plus calmes	15
les enfants sont moins fatigués	4
Effets à l'école	44%
Dont: plus de plaisir	14
facilite les apprentissages fondamentaux	12
meilleur équilibre dans la nature des apprentissages	6
meilleures relations avec les autres	5
sortir de l'école, ne pas y être enfermé	4
Modifications de l'organisation du temps scolaire	34%
dont: l'organisation de la journée est meilleure	27
l'organisation des parents est plus facile	4
pas d'avantages	11
Total	213%

Le total est supérieur à 100%, les parents ayant pu citer jusqu'à 3 avantages.

Source : ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

Un plus grand plaisir à aller à l'école grâce aux aménagements

Explications de l'évolution constatée par les parents	En %		Le plaisir à aller à l'école est plus grand que l'année dernière
	meilleurs que l'année dernière	moins bons que l'année dernière	
Directement liées à la mise en place des aménagements	19	14	65
Les activités	13	3	60
Les intervenants	1	6	7
L'organisation de la journée	8	6	7
Autres raisons liées à l'école	50	49	45
Relations avec l'instituteur	35	20	27
Contenu de l'enseignement	9	25	6
Raisons qui ne sont pas liées à l'école	52	46	17
L'attitude des parents	13	3	1
Un problème spécifique que connaît l'enfant	12	35	5
Le fait que l'enfant grandisse	31	13	11
Total	121*	109*	127*

*Le total est supérieur à 100, plusieurs réponses étant possibles.

Guide de lecture: 65% des parents percevant chez leur enfant un plus grand plaisir à aller à l'école l'expliquent par la mise en place des aménagements. En particulier, 60% des parents constatant l'amélioration du plaisir à aller à l'école évoquent l'existence d'activités.

Source : ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

fiques et techniques (19%), des activités de découverte du patrimoine et de l'environnement (13%)... Ces activités sont encadrées par les instituteurs, par des intervenants extérieurs, voire les deux à la fois. Parents comme enfants sont assez satisfaits des activités pratiquées à l'école, quelle que soit leur nature. Seuls 4% des enfants déclarent qu'aucune des activités exercées à l'école ne leur plaît, 8% des parents disent n'être pas du tout satisfaits ou que peu satisfaits des activités proposées à l'enfant.

La perception que parents et enfants ont de l'évolution des relations à l'école est meilleure lorsque les activités sont regroupées l'après-midi et sont en nombre suffisant sans être trop nombreuses. Parents et enfants sont ainsi plus nombreux à considérer en amélioration les résultats scolaires et le plaisir à aller à l'école lorsque le nombre d'après-midi avec activités est de deux ou trois par semaine que lorsqu'il est de un seulement, ou à l'inverse de quatre. Ce sera surtout le cas si les activités sont regroupées en demi-journées qui leur sont entièrement consacrées. La perception que les parents ont de la fatigue de l'enfant dépend également d'un tel seuil: ils seront moins nombreux à considérer que l'enfant est fatigué si les activités sont regroupées en après-midi lorsque le nombre de demi-journées concernées n'est pas trop élevé. Les écoliers sont également sensibles au lieu où se déroulent les activités: lorsqu'elles ont toutes lieu à l'extérieur des locaux scolaires, les enfants en sont moins satisfaits et ont moins souvent le sentiment de «travailler de mieux en mieux».

Activités et apprentissages fondamentaux: trouver le bon équilibre...

Les parents ne semblent pas manifester en général d'inquiétude envers l'interaction des aménagements des rythmes scolaires et des apprentissages fondamentaux. Ils pensent même pour la plupart (81%) que les premiers sont favorables aux seconds. Cependant, les adultes semblent inquiets de la diminution de la durée scolaire hebdomadaire, perçue comme pouvant réduire la place consacrée aux apprentissages fondamentaux. Or, dans les représentations des parents, l'école reste encore fortement marquée comme le lieu destiné à inculquer les connaissances théoriques nécessaires à l'apprentissage d'un métier. Sans qu'ils l'aient pour l'instant vérifié sur les résultats scolaires de leur enfant, ils craignent qu'une part trop grande laissée aux activités à l'école nuise à l'acquisition de ces connaissances générales.

Les parents partagés sur la diminution des vacances

Pour la moitié des élèves interrogés, l'école a diminué le nombre d'heures scolaires hebdomadaires, rattrapant les heures non effectuées par rapport aux 26 heures obligatoires sur la durée des petites ou des grandes vacances. Cependant, dans certains sites, les jours récupérés ne l'ont été qu'au cours de la deuxième moitié de l'année scolaire. Au moment de l'enquête, enfants et parents n'avaient pas tous encore conscience de cette particularité par rapport aux autres écoles. Lorsqu'ils ont remarqué une diminution de la durée des vacances, le tiers des parents n'en est pas satisfait. Une majorité estime alors que cela leur pose des problèmes

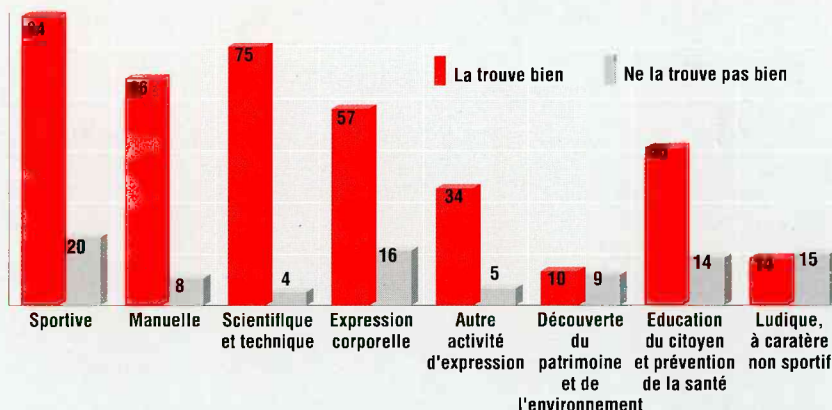
L'opinion des familles sur la durée des vacances dépend de leur origine sociale. Les parents comme les enfants de milieux populaires sont plus nombreux à préférer des vacances plus courtes, en particulier parce que l'enfant s'ennuie pendant les vacances et parce qu'il peut pratiquer à l'école des activités qu'il ne fait pas ailleurs. A l'inverse, les parents «cadres» et leurs enfants sont plus souvent favorables à ne pas raccourcir les vacances.

Les parents préfèrent que l'enfant aille à l'école le mercredi matin

Un peu moins de la moitié des parents interrogés disent préférer que l'enfant aille

Les enfants préfèrent les activités sportives et manuelles

«Est-ce qu'il y a des activités que tu trouves bien? ... pas bien?», en%



Pour chacun des types d'activités, les pourcentages sont calculés sur la base des enfants pratiquant cette activité. 84% d'enfants disent aimer les activités sportives, 20% ne pas les aimer, soit au total 104% des enfants qui ont répondu. Cela provient du fait que quelques enfants disent à la fois aimer une activité sportive déterminée et ne pas en aimer une autre.

Source: ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

d'organisation (56%), notamment à cause d'un éventuel décalage entre les vacances de l'enfant et celles de ses frères et sœurs ou encore parce que cela pose des problèmes de garde aux parents qui travaillent. Autre argument souvent évoqué par plus d'un tiers des parents favorables à des vacances plus longues: les périodes d'école fatigueront les enfants (38%) qui auront ensuite besoin de périodes de repos suffisantes pour se remettre. 45% des parents ayant remarqué une diminution de la durée des congés estiment en revanche que c'est une bonne chose, en particulier parce que l'enfant s'ennuie quand arrive la fin des vacances (37%), mais aussi parce qu'il peut faire pendant l'école des activités qu'il ne pratique pas dans un autre cadre (14%), ou encore qu'il est mieux à l'école qu'à ne rien faire pendant les vacances (9%).

Une enquête du CRÉDOC dans 31 écoles pilotes

Les 767 écoliers et leurs parents interrogés sont répartis dans 31 écoles pilotes représentant la diversité des aménagements actuellement mis en place. Cette interrogation a été réalisée par téléphone. Un quart d'heure était consacré à l'interrogation de l'enfant, vingt minutes à celle de l'un des parents. Les enfants étaient scolarisés en classe de CE2, CM1 et CM2 et âgés de 8 à 11 ans. Cette enquête auprès des familles est complémentaire d'autres travaux d'évaluation menés dans le cadre du Comité d'évaluation et de suivi de l'aménagement des rythmes scolaires (CESARS).

Pour plus d'information: CESARS, Mme Francine Labadie, 78, rue Olivier-de-Serres 75739 Paris Cedex 15. Tél.: 01 40 45 95 23.

à l'école le mercredi matin plutôt que le samedi matin. C'est la répartition qui plaît le plus aux parents: moins du tiers des parents disent préférer le samedi matin, 11% seraient favorables à une semaine de quatre jours, et 3% seulement à une semaine de six jours – l'enfant allant à l'école à la fois le samedi et le mercredi. La préférence pour le mercredi matin s'explique pour les deux tiers des parents par des raisons d'organisation, en particulier pour permettre les départs en week-end ou pour ne pas introduire de décalage avec la fratrie. A l'inverse, lorsque les parents privilégient le samedi matin, ils invoquent presque exclusivement des raisons qui s'appuient sur le respect du rythme de l'enfant, en coupant la semaine

par un jour complet de repos le mercredi. Les adeptes de la semaine de quatre jours y voient la possibilité de concilier les deux aspects précédents.

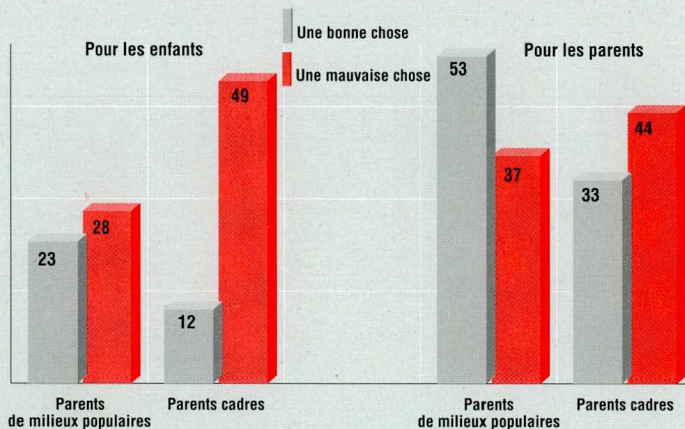
Des journées d'école qui s'allongent

Enfin, pour 52% des enfants interrogés, les nouveaux aménagements des rythmes scolaires se sont accompagnés d'un changement dans les horaires quotidiens. L'instauration d'un accueil le matin ou d'activités dirigées le soir a eu tendance à augmenter le temps passé à l'école. Ce changement n'a posé de problèmes d'organisation que pour le quart des parents

concernés, notamment des problèmes de garde de l'enfant, de décalage avec les horaires des frères et sœurs, ou de transports. Cependant, certains parents estiment que l'allongement de la durée d'école favorise la fatigue et l'énerverment des enfants le soir. ■

Les familles «cadres» peu favorables à une réduction des vacances

«Pensez-vous que le fait que les vacances soient plus courtes est une bonne chose? ... une mauvaise chose?», en %



Source: ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

L'information des parents

Tous les sites expérimentaux ont communiqué une information aux familles relative aux aménagements. En général, cette information a bien circulé, mais 15% des parents interrogés déclarent ignorer que «l'école de leur enfant expérimente une nouvelle organisation du temps scolaire». Les parents informés l'ont été pour les trois quarts d'entre eux par l'école. Les autres sources d'information dont ils se souviennent, venant éventuellement compléter celle fournie par l'établissement, sont la commune pour 20% des parents informés, ou les associations de parents d'élèves pour 18%. 6% des parents informés ne l'ont été cependant que d'une manière indirecte: par leur enfant, le voisinage ou les médias. Lorsque les parents ont été informés directement, par l'école, la commune ou les associations de parents d'élèves, l'information date pour les trois quarts d'entre eux de l'année scolaire précédente. Les parents informés de manière plus indirecte ne l'ont été qu'après le début de l'expérience, au cours de cette année scolaire.

Plus de la moitié des parents qui savent que l'école est site pilote n'ont pas eu de rôle actif dans les décisions prises par l'établissement. 39% ont été appelés à donner leur accord, seuls 9% déclarent avoir participé activement à l'élaboration du projet. S'il y a eu effectivement une consultation des parents avant la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, celle-ci semble avoir été limitée aux associations de parents d'élèves ou aux parents exerçant une responsabilité dans la vie scolaire: le quart de ces personnes ont été appelées à collaborer avec l'école pour l'élaboration du projet, seules 1% des autres ont eu une telle implication.

Les enfants sont moins nombreux que les adultes à être informés du dispositif. Cependant, si le tiers d'entre eux déclarent ne pas avoir reçu d'information sur les nouveaux rythmes scolaires, ils ont pour la plupart été sensibles aux modifications concrètes que les nouveaux rythmes scolaires ont apportées dans leur vie d'écolier.

CRÉDOC Formation

Le CRÉDOC organise des stages de formation sur les thèmes:

«Pratique des études économiques sectorielles»
les 25 et 26 septembre (à Paris)

«Une nouvelle approche des politiques territoriales»
le 17 octobre (à Paris)

«Les politiques sociales sous le regard des personnes en situation de pauvreté»
le 18 novembre (à Paris)

Renseignements et tarifs: Franck Lehuédé
01.40.77.85.63.

CRÉDOC

Consommation et Modes de Vie

Publication du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC)

Directeur de la publication: Robert Rochefort

Rédacteur en chef: Yvon Rendu

Relations publiques: Brigitte Ezvan

142, rue du Chevaleret, 75013 Paris

Tél.: 01 40 77 85 01

Diffusion par abonnement uniquement

200 francs par an

Environ 10 numéros

Commission paritaire n° 2193

AD/PC/DC